L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 MAI 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. Guinault, à 11 heures, sur le Chemin de Gentilly—Chevaux, charrettes, bois, etc.

Par D. E. Morphy, rue des Magasins—Peinture, quincaillerie, coutellerie, étoffes en caoutchouc, articles tressés, etc.

Par G. Palfrey, à la Bourse St-Charles—Actions de compagnies d'assurances.

Par Eug. Tourné, au magasin de Jules Tardos—Whisky, gin, genièvre, whisky, etc.

Par G. Léaumont, au No [illegible] de la rue de Chartres—Habillements, articles de toilette, chapeaux, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, No [illegible] de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", en face le coin des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et leur MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, MERCREDI.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La Mission de Méphisto.

LE MOTEUR AMMONIACAL.—Une excursion a eu lieu hier, sur le chemin de la rue du Canal avec une voiture mise en mouvement par le moteur ammoniacal, et ce nouvel essai, effectué en présence d'un grand nombre de personnes et de représentants de la presse, a été couronné d'un plein succès. Vers trois heures, le docteur Emile Lamm, inventeur du moteur, a mis sa voiture en mouvement et le voyage, de la statue de Clay à la station située à deux milles, s'est opéré très rapidement. La vitesse a été d'environ cinq milles à l'heure. La voiture marchait en avant et en arrière avec une grande facilité. L'opinion des personnes qui ont fait cette excursion était que le docteur Lamm avait pratiquement démontré la possibilité de remplacer le mode de traction actuel par les mulets, qui coute six à sept dollars par jour pour chaque voiture par son système qui offrira une économie de moitié.

UN BOUQUET DE COCONS.—Nous avons reçu de M. E. Gourrier, de St. Gabriel, Louisiane, un magnifique bouquet de cocons de vers à soie, qui nous prouve que l'élève des vers à soie est possible en Louisiane. Le bouquet contient une centaine de cocons au moins, ces cocons sont très beaux et doivent contenir beaucoup de soie. M. Gourrier est le pionier d'une industrie qui pourrait fournir à la Louisiane une nouvelle source de richesses, et nous voudrions le voir encouragé dans ses efforts comme il mérite de l'être.

STEAMERS DE LA LIGNE MORGAN.—AVIS AUX EXPÉDITEURS.—Les expéditeurs sont prévenus qu'à partir de cette date (3 mai), toutes les marchandises expédiées à la Mobile, par les steamers de la ligne Morgan, seront assurées sans aucun frais (l'assurance étant assumée par Chas. Morgan). Il faudra pour cela s'adresser simplement au bureau des agents, MM. Chas. Whitney & Co.

POUR LE TEXAS.—Les voyageurs qui veulent se rendre au Texas par la voie du Morgan, peuvent s'embarquer à bord du Morgan, qui partira aujourd'hui, à 5 heures du soir. Prix de chambre, $10; prix d'entrepont, $5. Avec cette réduction de prix, le Morgan est sûr de ne pas manquer de voyageurs. S'adresser à C. A. Whitney & Co, Agents.

STEAMER CAMELIA.—Cet excellent steamer part régulièrement pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, le dimanche à l'arrivée du train de 7 h. et le mercredi à l'arrivée du train de 8 h. du matin, revenant le même soir, à temps pour le train de 7 1/2 h. Le prix de l'excursion, aller et retour, est d'une piastre seulement.

Les autres jours de la semaine, il fait un service régulier jusqu'au débarcadère de Covington. Pour les heures de départ, voir l'annonce.

L'agent du Camelia est M. Cohen M. Soria, 18 et 20 rue Union.

COMPAGNIE DU MOTEUR PNEUMATIQUE.—Un avis du secrétaire convoque les actionnaires pour le 18 mai pour délibérer sur des amendements proposés à la charte. Voir aux annonces.

COMPAGNIE DU PROPULSEUR PNEUMATIQUE.—On trouvera, dans nos colonnes d'avis la liste des directeurs élus pour composer le conseil de cette Compagnie jusqu'au premier lundi de novembre 1871. A une réunion des directeurs, tenue le lendemain, M. A. W. Merriam a été nommé président et M. P. R. Byrne secrétaire.

Les Complices des Insurgés.

Quelques-uns des anciens maires et députés de Paris qui ont une grande part de responsabilité dans les événements du 18 mars, parce qu'ils ont tout fait pour enlever le gouvernement dans une sécurité trompeuse, viennent de publier une adresse très peu patriotique. Ces messieurs évitent soigneusement de se compromettre par une adhésion à la Commune, et ils se réservent une rentrée en scène dans le cas où celle-ci triompherait. C'est ce qu'on appelle nager entre deux eaux. Voici cette adresse:

La guerre civile n'a pu être évitée. L'obstination de l'Assemblée de Versailles à ne pas reconnaître les droits légitimes de Paris a amené fatalement l'effusion du sang.

Il faut maintenant aviser à ce que la lutte, qui jette la consternation dans le cœur de tous les citoyens, n'ait point pour résultat la perte de la République et de nos libertés.

A cet effet, il s'agit qu'un programme, nettement déterminé, ralliant dans une pensée commune l'énorme majorité des citoyens de Paris, mettre fin à la confusion des esprits, à la divergence des efforts.

Les citoyens soussignés, réunis sous la dénomination de: *Union républicaine pour les droits de Paris*, ont adopté le programme suivant, qui leur paraît exprimer les vœux de la population parisienne:

Reconnaissance de la République:

Reconnaissance du droit de Paris à se gouverner, à régler par un conseil librement élu et souverain dans la limite de ses attributions, sa police, ses finances, son assistance publique, son enseignement et l'exercice de la liberté de conscience;

La garde de Paris exclusivement confiée à la garde nationale, composée de tous les électeurs valides.

C'est à la défense de ce programme que les membres de l'Union veulent consacrer tous leurs efforts, et ils engagent tous les citoyens à les aider dans cette tâche en faisant connaître leur adhésion, afin que les membres de l'Union républicaine, forts de cette adhésion, puissent exercer une énergique action médiatrice, capable d'amener le rétablissement de la paix et de maintenir la République.

Paris, 5 avril 1871.

Bonvalet, ancien maire du troisième arrondissement;

J. A. Lafont, ancien adjoint du dix-huitième arrondissement;

Maurice Lachatre;

G. Lechevalier, avocat, préfet démissionnaire;

A. Coureux;

Onimus, docteur-médecin;

Corbon, ancien maire du quinzième arrondissement;

Patron, négociant;

Hippolyte Stupuy;

Laurent Pichat, publiciste;

Maillard, chef du contentieux de la compagnie de l'Union;

Sondée, négociant;

Desonnaz, publiciste;

Dubois, docteur-médecin;

A. Murat, ancien adjoint du dixième arrondissement;

G. Isambert, publiciste;

G. Manet;

J. Mottu, ancien maire du onzième arrondissement;

L. Gillet, fabricant d'articles d'éclairage;

Loiseau-Pinson, ancien adjoint du deuxième arrondissement;

E. Brelay, ancien adjoint du deuxième arrondissement;

E. Villeneuve, docteur-médecin, ancien adjoint du dix-huitième arrondissement;

G. Clémenceau, représentant du peuple, démissionnaire;

Edouard Lockroy, représentant du peuple, démissionnaire;

Charles Floquet, représentant du peuple, démissionnaire.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont fait que des éloges.—S'adresser au 183 de la rue du Canal.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilcox & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 115 et 200, à la Nlle-Orléans. 3m

FRANCE.

Voici une circulaire importante de M. Thiers:

"Versailles, 12 avril, 5 h. 30 du soir.

Chef du pouvoir exécutif à sous-préfet du Hâvre:

"Ne vous laissez pas inquiéter par de faux bruits; l'ordre le plus parfait règne en France, Paris seul excepté. Le gouvernement suit son plan, et il n'agira que lorsqu'il jugera le moment venu. Jusque-là, les événements de nos avant-postes sont insignifiants. Les récits de la Commune sont aussi faux que ses principes; les écrivains de l'insurrection prétendent qu'ils ont remporté une victoire du côté de Châtillon. Opposez un démenti formel à ces mensonges ridicules; ordre est donné aux avant-postes de ne dépenser inutilement ni la poudre ni le sang de nos soldats.

"Cette nuit, vers Clamart, les insurgés ont canonné, fusillé, dans le vide, sans que nos soldats, devant lesquels ils fuient à toutes jambes, aient daigné riposter.

"Notre armée, tranquille et confiante, attend le moment décisif avec une parfaite assurance, et si le gouvernement la fait entendre, c'est pour rendre la victoire moins sanglante et plus certaine.

"L'insurrection donne plusieurs signes de fatigue et d'épuisement.

"Bien des intermédiaires sont venus à Versailles pour porter des paroles, non pas au nom de la Commune (sachant qu'à ce titre ils n'auraient pas été reçus), mais au nom des Républicains sincères qui demandent le maintien de la République, et qui voudraient voir appliquer des traitements modérés aux insurgés vaincus. La réponse a été invariable: "Personne ne menace la République, si ce n'est l'insurrection elle-même."

"Le chef du pouvoir exécutif persévérera loyalement dans les déclarations qu'il a faites à plusieurs reprises.

"Quant aux insurgés, les assassins exceptés, ceux qui déposeront les armes auront la vie sauve.

"Les ouvriers malheureux conserveront, pendant quelques semaines, le subside qui les faisait vivre.

"Paris jouira, comme Lyon, comme Marseille, d'une représentation municipale élue, et, comme les autres villes de France, fera les affaires de la cité. Mais, pour les villes comme pour les citoyens, il n'y aura qu'une loi, une seule, et il n'y aura de privilége pour personne; toute tentative de sécession, essayée par une partie quelconque du territoire sera énergiquement réprimée en France, ainsi qu'elle l'a été en Amérique.

"Telle a été la réponse sans cesse répétée, non pas aux représentants de la Commune, que le gouvernement ne saurait admettre auprès de lui; mais à tous les hommes de bonne foi qui sont venus à Versailles pour s'informer des intentions du gouvernement. A. THIERS."

LES ACHATS D'ARMES A NEW-YORK.

Nous lisons ce qui suit dans le *Messager Franco-Américain*:

Nous apprenons que le gouvernement de la république française a chargé une commission d'ouvrir une enquête sur les achats d'armes qui ont été faits aux Etats-Unis pendant l'invasion prussienne.

Cette mesure était devenue indispensable en présence des bruits qui couraient depuis plusieurs mois les rues de New-York. Il importe que l'on sache enfin la vérité sur les circonstances qui ont entouré les achats d'armes.

Sans entrer dans des détails dont l'exactitude n'est pas établie, nous dirons que le public désire savoir s'il est vrai:

1.—Que 300,000 fusils Springfield, achetés au gouvernement des Etats-Unis, à raison de $12 05 pièce, et 110,000 autres fusils achetés à raison de $9 30 pièce, ont été payés par le gouvernement français $12 30 de manière à laisser aux fournisseurs un bénéfice de $280,000 ?

2.—Que trente-cinq batteries d'artillerie, achetées au gouvernement des Etats-Unis à raison de $9,000, ont été vendues à la France à raison de $16,000 par batterie, ce qui permettait aux fournisseurs d'empocher un bénéfice de $245,000 ?

3.—Que 40,000 barils de bœuf salé qui valaient $14 par baril sur le marché de New-York ont été vendus $22 50 par baril au gouvernement français, en laissant aux fournisseurs un bénéfice de $340,000 ?

Il est aussi question de différences de prix sur les fusils Remington et sur une foule d'autres articles achetés pour le compte du gouvernement français.

Le *Courrier des Etats-Unis* reproduit un article du *Sun* qui donne des détails très circonstanciés sur ces transactions frauduleuses et qui les impute à M. Victor Place, l'ancien consul-général, qu'il accuse de complicité avec un nommé Chanviteau. Dans son numéro du 27 mars, le *Courrier* publie la réponse suivante de M. Place.

New-York, le 26 avril 1871.

MM. Ch. Lasalle & Cie.—Je lis ce matin, dans le *Courrier des Etats-Unis* la reproduction ou plutôt la traduction d'un article, publié hier par une feuille qui passe, m'assure-t-on, pour exercer ici le monopole du scandale. Ne devant compte de mes actes officiels qu'à mon gouvernement, j'aurais pu laisser cet article sans réponse, mais il renferme tant de faits matériellement contraires à la vérité qu'il m'est impossible de ne pas en réfuter quelques-uns.

Tout d'abord je puis mesurer le *Sun* sur le sort de la commission consulaire; la question est encore en suspens, mais les fonds qui s'y rattachent sont à l'entière discrétion du gouvernement français et n'ont jamais cessé de l'être.

En ce qui concerne les fournitures d'armes et de munitions, mon action a été tellement limitée qu'il m'eût été bien difficile de réaliser les bénéfices dont il est parlé, car les contrats d'achats ont été conclus directement à Tours entre le gouvernement français et les entrepreneurs américains, et je n'ai eu qu'à en surveiller l'exécution, c'est-à-dire à presser les embarquements, à vérifier les quantités et non les qualités des armes embarquées et à payer sur connaissements. Bien des propositions d'achats m'ont été faites par des maisons françaises et américaines qui ne voulaient pas croire aux limites étroites de mon mandat, et c'est là ce qui explique en grande partie la vivacité des attaques dont je suis l'objet.

Je ne suis pas en conséquence responsable des prix auxquels ont été négociés non pas 310,000 mais 320,000 fusils Springfield et, si l'on veut savoir comment il se fait qu'après en avoir d'abord soldé 50,000 autres à $5 j'ai reçu ensuite l'ordre de payer ceux-ci $9 30 à $12 30, c'est à la commission d'armement et à la maison Remington qu'il faut s'adresser.

C'est le ministre de la guerre en France qu'il faut consulter pour avoir des renseignements sur les diverses fournitures de canons auxquelles sans exception je suis resté complétement étranger.

Enfin l'affaire du bœuf salé, où tout s'est passé de la façon la plus correcte, a été, il est vrai, commencée par moi, mais elle a été menée à terme par la légation de France à Washington, et je n'ai eu à disposer d'aucune somme à cette occasion.

Quant à mon extradition je me charge de l'effectuer moi-même. Personne n'ignore ici les affreux malheurs de famille qui m'ont frappé et qui me rendent le séjour de cette ville désormais impossible. J'attends que les deux enfants qui me restent soient transportables pour passer immédiatement en France et y presser la continuation d'une enquête que j'ai provoquée sur toutes les opérations faites aux Etats-Unis pour le compte du gouvernement français.

Vous voyez combien ma réponse est modérée, malgré les termes violents d'une attaque où percent à chaque ligne l'envie et la haine, à tel point que son auteur me semble par ses excès même, avoir dépassé le but qu'il se proposait. Il serait à désirer que cet auteur, j'entends le *véritable* auteur, eût le courage de se faire connaître.

Je compte assez sur la loyauté de la presse américaine pour espérer que ceux des journaux qui auront reproduit l'article du *Sun*, reproduiront également ma réponse.

Agréez, etc.

Le consul-général de France à New-York,
VICTOR PLACE.

Une dépêche spéciale de Washington au *Post* donne les explications additionnelles qui suivent:

Washington, 26 avril.

Les prétendues fraudes imputées à M. Victor Place, consul général français à New-York, ont causé ici beaucoup de surprise et sont le sujet de toutes les conversations. Pour savoir ce qu'il y a de vrai dans ces allégations, notre correspondant s'est rendu à la légation française, et a reçu du chargé d'affaires, avec autorisation de les publier, des renseignements prouvant que toute cette histoire, telle qu'elle a été publiée dans le *Sun* de New-York, est inexacte et basée sur des rumeurs sans fondement réel.

Lorsque M. Place reçut du gouvernement français des instructions lui prescrivant d'acheter des armes aux Etats-Unis, il comprit que ces instructions lui allouaient une commission de tant pour cent sur le montant des achats. Il acheta de grandes quantités d'armes, pour un montant de plusieurs millions de dollars, et dans ses comptes au gouvernement français il inscrivit la commission à laquelle il croyait avoir droit.

Lors de l'examen de ses comptes en France, le gouvernement refusa d'allouer la commission et notifia à M. Place qu'il avait mal interprété ses instructions. M. Place soutenait avoir droit à la commission par lui perçue. Alors le gouvernement français, persistant à penser qu'il n'y avait pas droit, requit M. Place de venir en France donner des explications plus complètes que celles contenues dans sa lettre.

En conséquence, M. Place déposa dans une banque de New-York le montant de la commission contestée, à la disposition du ministre des affaires étrangères de France, et il serait déjà parti pour la France, conformément à l'invitation reçue, s'il n'en avait été empêché par un accident.

M. Place n'a pas été révoqué de sa position de consul-général à New-York; il a même reçu l'ordre de retourner en France; il a simplement été invité à venir s'expliquer, étant entendu que son absence ne serait que temporaire. Le consul français à Charleston a été envoyé à New-York pour remplir les fonctions de consul-général pendant l'absence de M. Place, et non, comme on l'a dit, pour le remplacer; il n'est venu à New-York qu'intérimairement, conformément aux règles du service français.

Le chargé d'affaires français dit très positivement qu'à sa connaissance M. Place

n'a pas commis de fraudes, et n'est pas soupçonné d'en avoir commis. Toute la question gît dans le fait qu'il croit avoir droit à une commission, tandis que le gouvernement français est d'un avis contraire. La somme en litige est déposée en banque et y restera jusqu'au règlement de la question.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 183 de la rue du Canal.

Le combat du 8 avril devant Paris.

Voici ce que disent les journaux de la journée du 8 avril:

—La *France* publie ce qui suit:

"Le combat durait, samedi, depuis environ deux heures du matin, lorsque, soudain, vers 11 heures, le tir de Versailles, en modifiant son objectif, devint beaucoup plus intense.

"Les Versaillais, en effet, faisaient feu tout à la fois du rond-point de la nouvelle batterie, placée en avant de la barricade et du Mont-Valérien. En outre, les obus, dépassant beaucoup la ligne des remparts, balayaient l'avenue de la Grande-Armée et tombaient même en deçà de l'arc de triomphe.

"Nous pouvons, à partir de ce moment, parler de *visu*. Il y avait à peine un quart d'heure que nous étions arrivés aux environs de l'arc-de-triomphe, lorsqu'un projectile est venu atteindre le monument, sur la corniche qui fait face aux Champs-Elysées, mais sans l'endommager sensiblement. Un instant après, un autre obus s'abat sur le trottoir, contre la porte de la première maison à droite, en venant du côté de l'arc-de-triomphe. Cette maison avait été précédemment atteinte, du côté opposé, par un projectile qui l'a considérablement endommagée.

"La maison suivante est bientôt atteinte aussi. Un obus tombe sur son toit et l'effondre. Enfin, un quatrième obus éclate à quelques pas de nous, sur le côté droit de l'arc-de-triomphe, et un de ses débris vient rouler jusqu'à nos pieds.

"Ces projectiles, à notre connaissance, n'ont blessé personne. Nous ne parlons que des projectiles que nous avons vus tomber.

"Nous allons avenue des Ternes. Nous y rencontrons des gardes nationaux portant une civière, sur laquelle se trouvent deux cadavres: la mère et l'enfant. La mère était encore jeune; l'enfant était âgé de trois ans. Ils avaient été, l'un et l'autre, atteints par des éclats d'obus. On les conduisait à l'hôpital Beaujon. C'était la femme et l'enfant d'un fabricant de vélocipèdes, demeurant avenue de Wagram, No 52.

"A l'angle de la rue des Acacias et de l'avenue de la Grande-Armée, un projectile pénètre dans la boutique d'un boulanger. Le garçon est tué roide. La femme du boulanger a la jambe coupée. Le boulanger est grièvement atteint; on a peu d'espoir de sauver sa vie. La veille, le fils du buraliste de tabac du boulevard Pereire avait été mortellement frappé.

"Nous nous rendons à la place d'Eylau. Nous rencontrons une estafette qui nous dit que, dans la matinée, postérieurement à l'occupation de la barricade du pont de Neuilly par les Versaillais, une reconnaissance prussienne, poussée dans cette direction, avait eu beaucoup à souffrir du feu des mitrailleuses.

"Des obus éclatent à une faible distance de la place d'Eylau. Nous remarquons sur la terrasse du café du Commerce des gardes nationaux jouant aux dames. Presque au même moment, passe, sur la place, une voiture découverte, conduisant deux officiers de la garde nationale blessés. L'un est atteint à la tête, l'autre à la jambe droite.

"Puis arrive une civière. Elle porte aussi deux cadavres. Ce sont ceux du mari et de la femme. Le mari appartenait au 15e bataillon, 4e compagnie. Il habitait rue des Amandiers, hôtel de l'A. B. C. D. Il était de service, avec son bataillon, aux environs de l'arc-de-triomphe. Il était une heure et demie à peu près. Sa femme venait de lui apporter à manger, et ils causaient ensemble, quand est tombé un obus qui les a tués tous les deux.

"Nous revenons à deux heures et demie aux Champs-Elysées, qui, depuis l'arc-de-triomphe jusqu'au carré Marigny, sont couverts de gardes nationaux. Les voitures ne peuvent plus remonter l'avenue que jusqu'à la hauteur de la rue de Berri.

"En route, on nous dit que les Versaillais, de leur côté, se massent en nombre considérable à Longchamp."

—Dès le matin du 8, dit le *Gaulois*, la division Grenier a remplacé, dans les positions de Neuilly, la division Montaudon et la brigade Besson.

"Les travaux qui avaient pour but l'établissement d'une formidable place d'armes en tête du pont de Neuilly ont été poussés avec une très grande activité. Le génie, cette arme solide, et toujours à la hauteur de sa mission, a accompli son œuvre, et l'artillerie est venue substituer aux pièces prises aux insurgés, qu'on a ramenées dans Versailles, de nouvelles pièces de plus forte portée.

"Le général Péchot, grièvement atteint, avant-hier, a succombé aux suites de sa blessure.

"Nous occupons, hier, des maisons de droite et de gauche, en avant du pont, jusqu'à la hauteur de l'église de Neuilly.

"Les insurgés se sont réfugiés dans l'enceinte, et ont entassé, sur le rempart de la porte Maillot, une artillerie formidable que le Mont-Valérien s'est efforcé de battre tout le jour. Des pièces de 24, mises en batterie au Mont-Valérien, ont fini par avoir raison de ce déploiement d'artillerie.

"Du côté de Châtillon, les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge ont tiré tout le jour; on n'a à constater qu'un coup d'embrasure des insurgés qui a blessé le chef d'escadron Zickel, le capitaine Vachier, le lieutenant de Brebant et un maréchal-des-logis du 3e d'artillerie.

"Un jeune officier d'ordonnance de l'état-major général, M. Mortureux, envoyé au rond-point des Bergères, a reçu une forte contusion d'obus. Ce sont les seules pertes à signaler pour hier.

"Vers Asnières, l'agitation a été grande; le pont de bateaux a été coupé à plusieurs reprises, mais on ne constate pas de mouvement en avant des insurgés."

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 183.

NOUVELLES DE VERSAILLES.

—Une personne arrivée de Paris dans la nuit de mercredi a pu avertir des envoyés du gouvernement de Versailles qui conduisaient au chemin de fer d'Orléans, par Choisy-le-Roy, des caisses contenant des valeurs et des lettres.

Il y avait, dit-on, cinq millions de numéraire dans ces caisses.

Sans l'avis du voyageur, tout aurait pu tomber entre les mains des gardes nationaux du Comité, qui avaient coupé la route.

—Lundi, on a arrêté un jeune homme qui se préparait à assassiner Vinoy d'un coup de revolver, lorsque celui-ci se rendait au champ de bataille.

Les Prussiens ont suivi la bataille des hauteurs de Sannois, et ils prennent des notes fréquentes.

—C'est au camp de Satory, près de Versailles, que sont d'abord internés les prisonniers que nos troupes ont faits ces jours derniers.

Les bâtiments qui se trouvent à gauche du camp leur servent de prison. Ce sont dix grandes constructions de moyenne hauteur, aux murs charpentés largement et ourdis de plâtre, le tout surmonté d'un chapeau de tuiles rouges.

Chaque bâtiment contient environ 125 détenus. Le chiffre total des prisonniers présents au camp est de 1,100; dans ce nombre ne figurent pas, bien entendu, les blessés et les malades, qui ont été évacués sur les hôpitaux.

Les prisonniers sont traités très humainement. Ceux qui sont souffrants ou qui se prétendent tels obtiennent la permission de prendre l'air. Ils ont une livre de pain par jour. Trois fois la journée, les portes de dix bâtiments sont ouvertes pour chasser les miasmes, qui, sans cette précaution, se produiraient dans une trop grande abondance.

—Un grand nombre de prisonniers sont déjà partis de Versailles: 500 ont été conduits à Belle-Isle, 500 à Lorient et 500 à Brest.

Ils étaient accompagnés par des hommes du bataillon des gardiens de la paix.

—On assure que parmi les prisonniers qui ont été faits, avant-hier, se trouve un homme d'un talent aussi sérieux qu'apprécié. M. Elysée Reclus, dont les récits de voyage ont intéressé si vivement les lecteurs de la *Revue du Monde*, aurait été avec bon nombre de fédérés capturés sur le plateau de Châtillon.

—On a arrêté, à Versailles, le sieur Regnier, que l'opinion publique accuse d'avoir joué un fort triste rôle dans la capitulation de Metz, et qui est connu pour un des agents les plus remuants du parti bonapartiste.

—Parmi les prisonniers de Versailles se trouvent beaucoup d'officiers, qui ont déclaré qu'à Paris on était persuadé que l'Assemblée avait proclamé la royauté, et qu'on n'était pas du tout renseigné sur ce qui se passait. Plusieurs ont demandé à être relâchés en promettant d'aller porter à Paris des nouvelles exactes. Inutile de dire qu'on n'a pas accédé à leur demande.

—La plupart des insurgés arrêtés depuis dimanche sont porteurs de sommes relativement importantes en or et en billets de banque.

—Un banquier de Paris, arrivé hier à Versailles, donne comme certain que pendant cette dernière quinzaine, les maisons de banque de Paris ont expédié à Bruxelles et à Londres des sommes dont le total doit flotter entre 600 et 700 millions.

—Mégy, l'assassin de l'agent de police Mourot—il y a de cela dix-huit mois, a été tué à Marseille, aux derniers moments de la parodie sanglante qui s'est jouée là-bas, des événements de Paris.

M. Blanqui a été non-seulement arrêté, mais il est détenu actuellement à la prison de Cahors.

—La polémique entre le *Vengeur* de M. Pyat et le *Mot d'ordre* de M. Rochefort se poursuit avec acharnement. Dans son dernier numéro M. Rochefort accuse—historie de plaisanter—M. Pyat d'avoir reçu 100,000 fr. de la Prusse pour monter un magasin de gros à Batignolles, rue des Dames.

UNE PROPOSITION DU *TEMPS*.

Le journal le *Temps*, qui vient d'être obligé de cesser sa publication à Paris, contenait, dans son dernier numéro, les réflexions suivantes, à propos des décrets violents et sanguinaires de la Commune:

"Nous ne ferons pas de longues réflexions sur les décrets que publie le *Journal officiel*. Nous ignorons, du reste, entre les mains de quel pouvoir, de quel comité, de quelles individualités, avec ou sans mandat, Paris se trouve en ce moment; mais quels que soient ce pouvoir, ce comité ou ces individualités, nous protestons de toutes nos forces contre les suppressions et les saisies de journaux, et contre les lois des suspects qui, si elles étaient exécutées, serviraient tout simplement de prélude à de nouveaux massacres de septembre. Ce sont là des monstruosités qui ne peuvent avoir d'autre résultat que de révolter le parti républicain et la population parisienne tout entière.

"Ce qui nous a décidé à parler encore de ce sanglant chaos, c'est l'ardente volonté de contribuer à faire surgir une solution pacifique.

"Ce n'est pas impunément qu'un peuple permet qu'on institue d'un côté des Cours martiales, de l'autre, des tribunaux de suspects. Ce n'est pas impunément que l'on s'accorde mutuellement de tirer sur des ambulances et de tuer des parlementaires. Ce n'est pas impunément que des Français peuvent se traiter les uns les autres de misérables et d'assassins.

"L'Europe, l'Allemagne surtout, nous écoutent et nous méprisent.

"Il faut que cette situation cesse: Il faut que la Commune, renonçant à une lutte impossible et fratricide, remette ses pouvoirs à la population de Paris; il faut que l'Assemblée, comprenant qu'il ne suffit pas de réduire Paris, au nom de la loi, pour étouffer la guerre civile, rende à la nation l'autorité que la nation lui a confiée.

"En fait, Paris et la province sont aux prises; que la France entière intervienne. L'Assemblée peut déléguer à M. Thiers, qui a sa confiance, les pouvoirs nécessaires pour faire respecter les préliminaires de paix et assurer la marche des services publics. Paris peut remettre à M. Louis Blanc, élu le premier par plus de 200,000 suffrages, le soin de ses intérêts. M. Thiers et M. Louis Blanc s'entendront pour fixer les positions de l'armée et de la garde nationale, échanger les prisonniers, élaborer une loi électorale provisoire et convoquer les électeurs.

"Une Assemblée nouvelle, élue dans un esprit de concorde et de fraternité, aura seule la force d'effacer le passé et d'assurer l'avenir."

—Un détail édifiant sur Dombrowski. Le nouveau commandant de place de la Commune de Paris, a été condamné pour faux de billets de banque, et lui-même a été arrêté comme espion prussien pendant le siége.

—Un architecte très connu à Paris, M. Berthomieu, a été sommé avant-hier et contraint de se mettre dans son uniforme d'officier de la garde nationale, et de conduire une compagnie de marche à la porte Maillot.

—Dans le quartier des Bourdonnais, les tentatives d'intimidation n'ont pas réussi: les gardes nationaux ont refusé très formellement d'obéir à un ordre général et déclaré qu'ils attendraient de pied ferme les voies coercitives.

CHRONIQUE LOCALE.

CREVASSE.—Les eaux de la crevasse de Bonnet-Carré ont atteint une distance de 37 milles en dessous de l'endroit où la brèche s'est faite. Ces eaux ont gagné les marais qui sont sur les derrières du camp Parapet, immédiatement au-dessus de la ville de Carrollton. Nombre de petites fermes sont inondées ou plutôt visitées par le débordement, car nulle part les eaux ne sont profondes entre le coteau de la Métairie et le fleuve. Entre ce coteau et le lac la submersion doit être complète. Nous sommes étonné qu'on n'ait pas eu l'idée d'improviser une levée de traverse du fleuve à l'endroit où commence le coteau de la Métairie, c'est-à-dire à Kennerville. Ce travail était facile à faire et il eut préservé de l'inondation toutes les terres basses qui se trouvent sur le second plan dans la partie riveraine de la vallée. Maintenant que les eaux se sont jetées sur les derrières de Carrollton, nous ne voyons pas trop, à moins que le fleuve ne baisse, comment elles n'arriveraient pas jusqu'au chemin à coquilles du nouveau canal.

CONFLAGRATION.—Hier matin, vers une heure et demie, le feu a pris dans une maison inoccupée rue Jersey, entre les rues Valence et Bordeaux, appartenant à John Roe. La maison, qui était de bois, a été entièrement détruite.

L'incendie a gagné ensuite les deux maisons adjacentes qui ont été réduites en cendres. Une appartenant à M. Phillip Brandy, qui l'occupait, était assurée pour $800 à la Compagnie des Marchands. L'autre, occupée par M. Mathieu Bush, à qui elle appartenait, était assurée pour la même somme à la même compagnie. Le bureau des épaves du deux district a brûlé aussi, mais les meubles ont été sauvés par les pompiers et la police.

PIERRE BERTIN ET CAPDEVILLE.—Nous n'en avons pas encore fini avec ces deux industriels. Leur avocat M. James C. Walker, prétendant que les procédures avaient été abusives à leur égard, que le jugement final et la sentence leur avaient injustement fait tort et qu'il y avait eu erreur à leur préjudice, a demandé qu'il leur fut accordé un appel à la Cour Suprême de la Louisiane, ce à quoi le juge Abell a consenti.

UNE HISTOIRE DE SUICIDE.—On disait hier qu'un sénateur d'Etat, poursuivi par l'auditeur des comptes publics pour une défalcation de quelques milliers de piastres dans la collection des taxes d'Etat, s'était suicidé ou avait attenté à sa vie. Nous ne connaissons pas de sénateur à qui cette histoire puisse s'appliquer. Nous apprenons seulement qu'un membre du sénat de la Louisiane, dans une querelle de famille, a reçu ou a pu recevoir un coup de pistolet tiré par une femme, et ce coup aurait pu le mettre en danger les jours du sénateur. Quant à la défalcation dans une collection de deniers publics, le cas est arrivé et l'adjoint poursuit réellement quelqu'un coupable de cette infidélité dans l'exercice de sa place, mais cela ne concerne pas un sénateur d'Etat.

CHUTE DE CHEVAL.—Joseph Batterford, jeune garçon âgé de 12 ans, dont les parents demeurent rue du Camp entre Félicité et St. Mary, s'est cassé le bras droit, hier matin en tombant de cheval, au coin des rues Joséphine et Waters. Peu de temps auparavant, ce même petit garçon, dans une chute semblable, s'était cassé le bras gauche. Nous conseillons aux parents d'interdire cet exercice au petit bonhomme, car très certainement, la prochaine fois, il se cassera les jambes.

TUÉ PAR UNE LOCOMOTIVE.—Un travailleur, dont le nom nous est inconnu, a été atteint par une locomotive du chemin de fer de Chattanooga, à la section 7, 4e division, hier dans l'après-midi, et a été tué sur le coup.

COUP DE COUTEAU.—John Jackson, demeurant au No 209 de la rue des Magasins, a reçu hier soir à la tempe un coup de couteau qui lui a fait une blessure grave. Un nommé Dac Glenen a été arrêté sur la prévention d'avoir porté ce coup.

NOYÉ.—Hier soir vers les 7 heures, un blanc inconnu, passager à bord du ferry, est tombé à l'eau et s'est noyé. Le bateau s'est arrêté aussi vite que possible, mais le pauvre diable n'est jamais revenu à la surface. Cet accident est arrivé au milieu du fleuve.

VOL.—Lundi, dans la nuit, un voleur s'est introduit chez M. Eugène Falvey, au coin des rues Prytania et Thalie et a enlevé pour une trentaine de piastres d'effets domestiques.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion, hier soir, sous la présidence du maire Flanders.

Le comité de desséchement recommande que le travail suivant soit commencé sans délai par la compagnie du Canal du Mississippi et du Golfe:

1o. Creuser le canal de l'Avenue Hagan jusqu'à une profondeur de 12 pieds et un conduit ou tail race, pour correspondre avec le conduit ou tail race du canal d'Orléans; aussi, élargir et creuser le tail race de la rue d'Orléans à travers le Parc de Ville.

2o. Creuser le canal de la rue [illegible] à travers le coteau de la Métairie, avec une levée de protection sur le côté d'en haut.

Cette affaire étant devant le Conseil, le maire saisit l'occasion pour dire que la publication faite par le président de la compagnie, du moins en ce qui le concerne, est erronée. Il n'a jamais approuvé le bill créant la compagnie; il n'a jamais recommandé l'adoption d'aucun bill se rattachant au desséchement, ni jamais approuvé une ordonnance pour donner $350,000 à la compagnie du canal de l'Ile aux Vaisseaux pour délivrer la ville des réclamations mises en avant par cette compagnie.

Le rapport du comité est adopté.

Le comité, à qui avait été référée l'accusation portée par le capitaine Roy, de la police, contre le recorder Staës, à l'occasion de prisonniers relâchés, a rapporté que le recorder avait exercé seulement l'autorité qui lui est conférée par la loi. Le rapport est adopté.

Autorisation est donnée pour annoncer la vente d'un contrat pour la construction de banquettes de briques sur le haut côté de la rue Melpomène, entre les rues Franklin et Claiborne.

Une ordonnance par M. Shaw pour abolir la place de gardien des archives est adoptée.

Un contrat vendu pour construire une banquette sur le côté nord de la rue Félicité, de la rue Franklin à la rue Magnolia, est approuvé.

Paris, les allocations proposées par M. Shaw, il y en avait une pour les employés du département du commerce.

M. Walton fait observer que le département n'est pas encore organisé.

M. Shaw dit que si l'allocation n'est pas acceptable, le maire peut la frapper de son veto.

Le maire répond qu'il sait d'expérience que ses vétos ne sont pas du goût de tout le monde.

M. Walton dit que l'administrateur avait fait une fournée de nominations qui n'avaient pas encore été approuvées par le Conseil. Il disait que, quant à lui, s'il faisait une fournée de quelque cinquante de nominations dans son département, il ne pourrait les faire accepter.

L'allocation passe.

M. Walton présente une ordonnance portant que les poursuites pour taxes, sous l'amendement de la section 31 de la charte de ville, seront faites dans la cour et la 2me Cour de District. L'ordonnance est adoptée, après quoi le Conseil s'ajourne.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

Le Fort d'Issy appartient toujours aux nationaux.

Les volontaires enlèvent une barricade et chassent les Versaillistes.

Travail incessant pour fortifier les défenses de Paris.

Energie prodigieuse des Communistes.

Leur armée s'élève, dit-on, à 150.000 hommes.

Picard cependant dit que tout va bien.

Beaucoup d'autres nouvelles.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Versailles, 3 mai—La station de chemin de fer à Clamart a été prise d'assaut à la baïonnette par les chasseurs.

Trois cents insurgés ont été pris à Issy. Le général Vinoy a tout le mérite des exploits qui ont pour résultat l'investissement complet du fort d'Issy.

Le bruit de troubles à Lyon est officiellement démenti.

Les élections sont satisfaisantes pour le gouvernement.

Londres, 2—Napoléon souffre d'un rhumatisme. Il a déclaré, hier, qu'il n'écouterait à aucune proposition pour son retour en France.

Thiers est décidé à faire un coup d'Etat à son entrée à Paris. Lui et Mac Mahon seraient co-régents avec l'impératrice Eugénie.

Paris, 2—La Commune a nommé un comité de sûreté. Il y a une immense concentration de troupes communistes dans le fort d'Issy et autour de ce fort.

Les francs-maçons ont reçu l'ordre d'enlever leurs bannières des remparts, les Versaillistes ne respectant pas ces bannières.

Paris, 2—L'arrestation du général Cluseret a été publiée. Il a été reconnu coupable de négligence, ayant compromis la sûreté du Fort Issy. La séance de la Commune a été excitée lundi par les accusations sérieuses portées contre le général Cluseret et l'on a même suggéré de le faire fusiller dans les 24 heures.

Les compagnies de chemin de fer ont payé les sommes demandées par la Commune et il est entré déjà dans le trésor 1,860,000 francs de cette source. Des payements hebdomadaires seront faits à l'avenir par les compagnies.

Le *Journal Officiel* de la Commune nie les rapports émanant de Versailles sur les victoires des troupes de l'Assemblée.

Londres, 2—Plusieurs agents de la Commune de Paris étaient ici hier, pour passer des contrats dans le but de ravitailler Paris, mais comme ils proposent de ne payer que dans trente jours, les négociants refusent de prendre leurs contrats.

Berlin, 2—Dans le Parlement allemand, la question de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine est venue devant la Chambre. Bismarck s'est borné les arguments sur lesquels la mesure est basée. L'annexion de ces provinces était nécessaire pour donner à l'Allemagne un boulevard contre le retour des agressions françaises.

Des cas de guerre avaient été fréquents dans le passé. Un exemple de date comparativement récente, a été cité. Le 6 août 1866, la France envoya à Berlin un ultimatum, la cession de Mayence, la maladie de l'Empereur empêcha seule les hostilités à cette époque. Pendant la dernière guerre, les puissances étrangères ont proposé la neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine, mais cela est été insuffisant pour l'Allemagne. Si les habitants sont encore hostiles à leur mère-patrie, a dit le prince en terminant, nous tâcherons de les faire revenir à nous. Le projet a été référé à un comité.

Londres, 2—A la Chambre des Communes, aujourd'hui, M. Gladstone a annoncé qu'entre autres propositions sur le budget original, le gouvernement avait l'intention de persister dans son projet de lever de l'argent par des annuités *terminables* ou limitées.

Disraeli a dit: Toute précieuse que soit la taxe sur le revenu comme source de subsides, le gouvernement ne doit pas dépendre de la taxe directe seulement. Il nie l'identité des mesures actuelles avec celles proposées autrefois par les conservateurs. On a voté alors, et le résultat a été le rejet de la résolution contre une augmentation de la taxe sur le revenu.

Florence, 1—Le sénat Italien continue la discussion des questions relatives aux garanties papales.

Un amendement au bill abolissant le droit du pape à accorder l'exequatur aux consuls des puissances étrangères a été rejeté.

La démonstration projetée pour célébrer les événements de 1849 à Rome, a échoué, le gouvernement ayant été prévenu que des troubles auraient lieu.

Londres, 3—Une dépêche de Versailles au *Daily News* dit que Mac Mahon a envoyé une colonne de 25,000 hommes contre les insurgés qui faisaient une sortie par le chemin de Choisy-le-Roi, et qu'on s'attend à une grande bataille demain. On lève une nouvelle armée pour renforcer celle qui investit Paris.

Paris, 2—Le bombardement des forts Vanvres et Montrouge continue. Il y a eu un engagement devant Haute-Bruyère aujourd'hui et l'on s'attend à une action générale ce soir.

Les Versaillistes gagnent journellement du terrain.

Une autre dépêche dit: la réoccupation du fort d'Issy par les Communistes est de nouveau contredite, et l'on rapporte que le fort est entièrement déserté.

Une force de 150,000 nationaux a emporté une barricade des Versaillistes dans la partie basse du village d'Issy après l'engagement.

Berlin, 2—La *Gazette de la Croix* nie que les négociations pour le traité de paix doivent être transférées de Bruxelles à Berlin.

La *Gazette* allemande du Nord dit: Les plénipotentiaires allemands, à Bruxelles, ont proposé le payement des cinq milliards par la France en versements trimestriels commençant le 2 juin 1871 et finissant le 2 mars 1874. Les payements seront faits en or ou en papier équivalent. Les envoyés français ont offert de payer le premier milliard en argent comptant et le reste en rentes, plus tard convertibles.

Heureusement, les armées allemandes occupent une étendue du territoire français suffisant pour assurer le paiement de l'indemnité conformément aux conditions préliminaires du traité de paix, si l'on ne peut arriver à un autre arrangement.

Paris, mardi, après-midi—La nouvelle suivant laquelle Dombrowski aurait été fait prisonnier, n'est pas confirmée.

Les Versaillistes n'ont jamais occupé le fort d'Issy.

Après la désertion de la garnison, saisie de panique, les volontaires levés par la Commune non-seulement ont réoccupé le fort qu'ils ont trouvé vide, mais encore après un combat corps à corps et un grand sacrifice de monde, ils ont chassé l'ennemi des tranchées, emporté l'une des barricades et regagné possession du fort d'Issy.

On fera tout ce qui est possible pour garder le fort d'Issy; mais si la perte de ce point semblait inévitable, on le ferait sauter.

Paris, mardi soir—Les escarmouches de Versailles ont été expulsés du parc et du cimetière d'Issy. On fait de nouveaux travaux autour d'Issy, et ces travaux rendront le fort plus formidable que jamais.

Le feu de l'ennemi, aujourd'hui, a été principalement dirigé contre la porte des Ternes. On s'attend à une nouvelle attaque sur Neuilly; des renforts y ont été envoyés.

Les principales barricades dans Paris ont été converties en de redoutables retranchements. Le travail pour ses défenses intérieures ne cesse pas.

Versailles, mardi soir—On se canonne sur toute la ligne. Une batterie a été faite aux murailles d'Issy.

Dans l'Assemblée aujourd'hui, Picard a dit que d'importantes propositions étaient en voie de progrès et que de très importants résultats pourraient être obtenus.

Madrid, 2.—Une fête a été donnée, aujourd'hui, en commémoration du soulèvement contre les Français en 1808. Le roi et la reine ont participé à la cérémonie. Les républicains ont voulu faire quelque bruit, mais le désordre a été facilement réprimé. On a fait beaucoup d'arrestations.

Bruxelles, 2 mai—300 ouvriers employés à creuser un canal dans la forêt d'Hertogenwald, ont marché en corps jusqu'à Verviers pour aller réclamer ce qui leur était dû depuis longtemps. Cette manifestation a causé de vives craintes pour la tranquillité publique, et la ville s'est empressée de payer ce que ces ouvriers réclamaient.

NOUVELLES DIVERSES.

Washington, 2—Les dépenses du gouvernement pour avril s'élèvent à [illegible].

Memphis, 2—La grêle, hier et dimanche, a causé beaucoup de dégâts aux récoltes.

New-York, 2—La grève des ouvriers membres de la société, pour avoir les mêmes gages que les membres de la société,

continue. Un conflit a eu lieu avec la police, et il y a des troubles dans la partie nord de la ville. Toute la police a reçu ordre de marcher.

Le juge Bedford, dans sa harangue au grand juri, a dit que dans beaucoup de cas les conducteurs et cochers de chars étaient complices des bandits qui insultent et dévalisent les passagers.

San Francisco, 2—Le steamer parti pour la Chine emporte $800,000 en or.

La récolte des vignobles est évaluée à dix millions de gallons.

New-York, 2—Arrivés en Europe les steamers Rhine et Nérierhan.

L'expédition d'espèces pour demain s'élèvera à près d'un demi-million.

New-York, 2—Le comité exécutif républicain de cette ville a accepté, par un vote de 40 contre 1, des résolutions contre l'annexion de Saint-Domingue.

Terre-Haute, Ind., 2—L'élection dans cette ville, aujourd'hui, a été une victoire républicaine avec des gains considérables. Les Républicains ont élu tous leurs candidats sur la liste générale, et tous les membres du Conseil.

Nashville, 2—Sur la plainte de Geo Carpenter et sa femme (couleur), le major Compton, conducteur du chemin de fer de Louisville et Nashville, et autres ont été mis en accusation devant la cour fédérale qui est en session ici maintenant, pour les avoir éliminés de force du char des dames sur le dit chemin de fer. L'avocat des défendeurs a demandé la mise hors de cour de l'accusation et après débats, le juge Twigg a donné une décision, en faveur des défendeurs. La base de la décision est que les rouliers et autres conducteurs de transport ont le droit de régler leurs propres affaires. Il a décidé en outre que les plaignants pouvaient poursuivre pour dommages, un juri devant déterminer le point ou leurs droits ont été violés.

New York, 2—L'assistant-trésorier a donné avis, ce soir, que $2,000,000 de bonds seraient achetés demain et payés en billets des banques nationales, les legal tenders étant devenus rares au Trésor.

St Louis, 2—La vente de la coque et des machines du steamer Mollie Able, démantelé par un ouragan, il y a quelque temps, a rapporté $8,950. Geo. H. Rea, président de la compagnie des barges, a été l'acheteur. La machine a été revendue pour $5,000 et la coque sera convertie en un bateau de quai pour la compagnie des barges.

Aspinwall, 25—Par la Jamaïque—La reconnaissance de la route de Nappiti pour un canal maritime est terminée. Les hommes de l'expédition assurent que la ligne ne sera pas de 30 milles d'un océan à l'autre et que l'élévation sera de 6 pieds 1/2. Des tunnels et des écluses obvieront à la difficulté présentée par l'élévation. Le coût des travaux est estimé à 30 millions. La convenance de la route de la Gayera est indéterminée.

New-York, 2 mai—Il y a actuellement plus de 70 cas de petite vérole à l'hôpital West-Bank. La plus grande partie de ces malades viennent du navire W. F. Stoten, qui a emmené des émigrants. Il y a eu 10 décès dans la semaine.

Pittsburg, 2 mai—Lewis J. Roberts, surnommé Alle, bien connu dans l'Ouest comme contrefacteur, a été arrêté aujourd'hui avec quatorze autres de sa bande.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 2 au soir—Coton plat. Upl. 7 1/4. Orléans 7 1/2. Vendu 8,000 balles.

Londres, 2, au soir—Consol. 93 3/4. Bonds 90 3/8.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 2 au soir.—Or 111 1/8 et 111 1/4. Actions languissantes. Argent 5. Louisiane 67 et 62. Levée 71 et 68. Sterling 110 1/8 à 110 3/4.

New York, 2—Coton ferme. Vendu 2,073 balles. Upl. 14 7/8. Orléans 15 1/4.

Memphis, 2. — Coton calme et faible à 14 1/4.

Charleston, 2—Coton calme. Mid. 14. Stock 10,048 balles.

Louisville, 2—Coton calme et ferme. Stock léger. Mid. 13 3/4. Farine calme et ferme. Extra de famille 6 00. Maïs en bonne demande, pour la consommation locale, 66. Porc 18 00. Jambons fourrés 15.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Memphis, 2—Descendant, les steamers Lockwood, Dexter, City of Vicksburg.

Louisville, 2—Arrivés, l'Argosy et barges et Dick Fulton, de la Nlle-Orléans. Parti pour le même port, le steamer Mary Houston. Le Potomac est annoncé comme devant partir pour la Nlle-Orléans demain.

St Louis, 2—Arrivé, le Howard, de la Nlle-Orléans.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 2, 6 p. m.—Arrivé: la barque Lizzie Williams, en 18 jours de Boston, avec une cargaison générale; le brick espagnol Victoria en 5 jours de la Havane sur lest; la goëlette Gertrude Hawes, en 4 jours et demi de Ruatan, avec des fruits.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Berlin, 2 mai—Le conseil impérial s'est occupé des affaires de France, et a décidé d'accorder un autre délai, mais limité aux Versaillistes, pour restaurer l'ordre et exécuter les stipulations du traité; après quoi l'Allemagne adoptera une politique indépendante pour rétablir la loi et l'ordre à Paris.

Une dépêche à Versailles, accordant une extension limitée de temps, ajoute: la révolution est caractérisée par des excès honteux qui ne peuvent être tolérés plus longtemps pour les intérêts moraux et matériels de l'Allemagne, et toute l'Europe en souffre.

Le prince Bismarck était présent au conseil.

Des informations particulières mais sur lesquelles on peut compter, disent que l'intention des Allemands est de restaurer une régence comme un gouvernement légitime, si les Versaillistes ne réussissent pas à établir leur autorité.

Versailles, 1er mai, minuit.—Dans les négociations pour la reddition du fort d'Issy, les Versaillistes demandent des otages pour qu'on ne fasse pas sauter le fort ainsi que la garnison. 60,000 hommes sont à Ruel tout prêts à faire une attaque.

Paris, lundi soir, 1er mai.—Le fort d'Issy est en ruines et le village est déserté. On croit qu'on fera sauter les ruines d'Issy à l'entrée des Versaillistes. Ces derniers ont évacué Gennevilliers par ordre des Prussiens.

Le gouverneur d'Issy a été arrêté. *La Paix* a été suspendue. Le général Dombrowski a ordonné aux habitants de Neuilly d'évacuer la ville dans les 24 heures.

Cluseret avait été arrêté parce qu'il avait abandonné le fort d'Issy. On rapporte que Dombrowski a été arrêté.

Paris, 1—On dit que les Versaillistes ont été repoussés au fort d'Issy, et les ouvriers de Paris ont démoncloué les canons. On dit encore que Dombrowski et son état-major ont été capturés par les Versaillistes à Asnières.

Londres, 2—Une dépêche au *Times* dit: Les insurgents eux-mêmes lancent des bombes de pétrole dans Paris pour entretenir l'indignation. Les Rouges ont réussi aux élections de Lyon et de Narbonne.

COMMENT LA COMMUNE RECRUTE SES HOMMES.—Voici ce que nous trouvons dans la *Vérité* du 10 avril:

"La générale a été battue entre une et deux heures, dans le courant de la nuit dernière, à Belleville, à Montmartre et à la Villette; mais les hommes des bataillons appelés n'ont répondu qu'avec un très médiocre empressement; les commandants ont alors donné l'ordre de s'emparer des récalcitrants et de les amener de vive force.

"Des piquets de gardes nationaux se sont présentés dans plusieurs maisons, pour y pratiquer des perquisitions. Beaucoup de jeunes gens déjà couchés ont été arrachés à leur sommeil, contraints de revêtir l'uniforme et de suivre leurs frères d'armes. Jusqu'au matin, des colonnes serrées de fédérés ont traversé le boulevard; en chemin, les officiers ont dispersé plusieurs groupes qui s'étaient formés aux abords du faubourg Montmartre et de la rue Drouot."

Ces quelques lignes nous paraissent concluantes. Elles contiennent même selon nous plusieurs enseignements précieux.

Il en ressort premièrement que l'enthousiasme des Parisiens à prendre part à la lutte n'est point aussi grand que le prétendent les feuilles communalistes; on le savait.

Secondement qu'on a dû recourir à la violence pour décider la plupart des gardes nationaux à suivre, *leurs frères d'armes*;

Et troisièmement, que les officiers fédérés ont dû disperser par la force un commencement d'émeute qui s'était produit.

LES RÉGIMENTS QUI ONT TRAHI.—Voici le décret par lequel le gouvernement de Versailles a ordonné le licenciement de deux régiments:

Le président du Conseil, chef du pouvoir exécutif de la République française,

Considérant que quelques officiers et le plus grand nombre des sous-officiers et soldats du 88e régiment d'infanterie de marche et du 120e régiment d'infanterie de ligne ont trahi tous leurs devoirs, le 18 mars, à Paris, en livrant honteusement leurs armes aux insurgés et faisant même cause commune avec eux, qu'ils ont été ainsi la principale cause des malheurs de cette journée;

Sur la proposition du ministre de la guerre:

Art. 1er. Le 88e régiment d'infanterie de marche et le 120e régiment d'infanterie de ligne sont licenciés.

Art. 2. Les officiers de ces régiments qui sont rentrés à Versailles avec l'armée, seront mis en non-activité ou placés dans d'autres régiments. Ceux qui sont restés à Paris seront traduits devant les conseils de guerre pour lâcheté et abandon de leur poste devant l'ennemi.

Art. 3. Les sous-officiers, caporaux et soldats rentrés à Versailles seront versés dans d'autres régiments; ceux du 88e régiment en Afrique. Ceux qui sont restés à Paris seront également déférés aux conseils de guerre, sous les mêmes inculpations de lâcheté et d'abandon de leur poste.

Art. 4. Ces hommes seront, en outre, signalés aux autorités départementales, et leurs noms seront affichés aux portes des mairies de leurs diverses communes.

☞ Les habitants sucriers et tous ceux qui s'intéressent à la fabrication du sucre trouveraient utile et agréable une visite à la vaste fonderie de cuivre de MM. Danl. & Jas. D. Edwards, rues Delta et Front, entre les rues Gravier et Poydras. Ils pourraient y examiner le grand équipage en cuivre à râpeur qui vient d'être terminé pour l'habitation de MM. McCall Frères, de la paroisse Ascension, Louisiane, et qui est tout monté et prêt à être expédié.

C'est le plus grand et le plus puissant des équipages que cette maison a fournis aux nombreux habitants de notre Etat. Il se compose de cinq clarificateurs en cuivre, de 10 pieds sur 6 et de trois pieds de profondeur, avec des conduits à écume, avec tous les accessoires en colonnes et plaques de cuivre bien polies, avec des robinets bien conditionnés de 4 pouces pour les remplir et les vider, avec des tuyaux en cuivre tout montés et en place. Il y a aussi quatre évaporateurs en cuivre de 9 pieds de diamètre sur 30 pouces de profondeur avec des conduits et toutes les montures, des colonnes pour soutenir les conduits et avec des plaques polies et des robinets de 4 pouces pour remplir ou vider, avec des tuyaux de robinets aussi en cuivre poli et des conduits de déversoir et tous les tuyaux en cuivre ajustés et placés.

Ceux qui prennent intérêt à la manufacture des machines dans notre ville ne doivent pas laisser échapper cette occasion de voir ce que peuvent faire nos ateliers. Le modèle et le fini de chacune de ces pièces font honneur à MM. Edwards et à leurs ouvriers. Tous ceux qui les examineront pourront se faire une idée de la supériorité de cet équipage et se convaincront que nos fonderies peuvent exécuter des commandes de ce genre aussi bien et à aussi bon marché qu'aucun des établissements de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud, avec lesquels MM. Edwards rivalisent, bien que leurs profits soient moindres par suite du taux des salaires qui sont plus élevés ici que partout ailleurs.

Nous engageons donc les planteurs et leurs agents à aller voir cet équipage et à se rendre compte en même temps de ce que peut faire le vaste établissement de MM. Edwards. Nous ajouterons que cette maison vend à des prix aussi bas et à des termes aussi avantageux que les autres établissements de New-York et d'ailleurs. La construction de cet équipage a été achevée en sept semaines à partir de la réception de la commande, et il a fallu rouler et fabriquer chacune des feuilles de cuivre employées dans le travail.

NATTES FRAICHES DE CHINE.

Entrepôt de Tapis, No 17 de la rue de Chartres.

100 rouleaux nattes blanches, à carreaux et fantaisie, comprenant trente différentes qualités et couleurs, venant d'être débarquées et qui seront vendus à bas prix, EN GROS et en détail.

A. BROUSSEAU & CO.

16 avril—PP—dim.mer.ven

CLUB ESPAÑOL.

Los Socios que componen dicho Club se reunirán hoy, MIERCOLES, 3 del corriente, á las 7 de la noche, en el local de costumbre.

Se suplica puntualidad.

Por orden del Presidente.

V. G. FERNANDEZ, Secretario.

Bersaglieri Italiani.

SETTE Avvertiti, che a partire da MERCOLEDI, 3 Maggio corrente, una nuova ordine, avrà luogo l'Esercizio della Compagnia due volte la settimana, cioè il Mercoledì, e Venerdì, [illegible]

Il Comandante la Compagnia,

G. DELLA VALLE.

Nuova-Orleans, 2 maggio 1871.

AVIS.

Bureaux de la Compagnie de Propulsion Pneumatique de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 2 mai 1871.

A UNE ASSEMBLÉE des actionnaires de cette Compagnie, le MARDI, 25 avril 1871, à 7 heures du soir, au Masonic Hall, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs de la Compagnie et le resteront en place jusqu'au premier lundi de novembre 1871:

MM. A. W. Merriam, George Field, Thos. H. Hibbard, C. W. Withers, H. F. Shropshire, E. E. Tyler, R. L. Brown, F. Formento, C. G. Drake, F. Reyland, C. O. Hardy.

A une réunion des susdits Directeurs, LUNDI, 1er mai 1871, au bureau de la Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, officiers de la Compagnie:

A. W. MERRIAM, Président.

P. R. BYRNE, secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

BUREAUX, No 3 rue Carondelet.

Capital: $250,000, payé en plein, placé en actions, bonds et hypothèques.

Assurance sur les risques d'incendie de mer et de rivière

LA Charte de la Compagnie ayant été amendée, avis est donné au public, qu'à partir du 1er mai 1871, le bénéfice net de la Compagnie, après déduction de dix pour cent sur le capital payé par les actionnaires, sera partagé en dividendes, au pro rata, entre les payeurs de primes qui voudront prendre du scrip au lieu de la réduction (rebate) habituelle.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie de Propulsion Pneumatique de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 2 mai 1871.

LES Actionnaires de cette Compagnie sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu le JEUDI, 18 mai 1871, à 7 heures du soir, au Masonic Hall, pour prendre en considération des amendements (proposés) aux articles 4 et 5 de la Charte.

Par ordre de la Direction.

P. R. BYRNE, Secrétaire.

Avis.

LA Fête de Ste Monique étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la Présidente prie les Dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis, à 7 heures et demie, jeudi, 4 courant. 3 mai—2t

Demande d'Ouvrières.

ON demande des ouvrières sachant faire les chemises d'hommes.

S'adresser chez E. BOUILLON, 200 rue Commune.

BRÊME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Pour Brême,

Par la voie de la Havane et Southampton.

Départ, DIMANCHE, 7 Mai, à 8 h. du matin.

Le steamer allemand

HANSA,

Capitaine H. C. Franke,

partira, de son quai, au pied de la rue Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

PRIX DU PASSAGE:

A Southampton, au Hâvre ou à Brême,

1ères chambres, $150 en or,

Entrepont, $60

Pour la Havane.

1ères chambres, $50 en monnaie courante.

Entrepont, $25 en monnaie courante.

Pour passage, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & Co, Agents.

3 mai—6t. Au No 43 de la rue de l'Union.

Gênes.

POUR GENES.—La barque italienne ANNA, de première classe, capitaine Gaggero, chargée en ce moment, et en partance, étant engagée, elle partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Washington, Premier District.

Perdu,

SAMEDI, le 29 avril, une jeune CHIENNE, Setter, couleur marron, répondant au nom de DIANE. La personne qui la ramènera au No. 63, rue Bourbon, recevra une récompense.

AVIS SPÉCIAL.

Compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1871.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, ont été élus, à l'unanimité, officiers de la Compagnie:

R. M. DAVIS, Président.

CHARLES KERR, Vice-Président.

A. GRANGER, Secrétaire.

AVIS SPÉCIAL.

Compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 2 mai 1871.

LES actionnaires au capital de cette Compagnie sont priés de venir effectuer, au local de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans, coin Bienville et Levée, les versements de 5 pour cent qui sont maintenant dus.

A. GRANGER, Secrétaire.

Société d'Immigration,

145.........RUE DU CANAL.........145

LE public est prévenu que des livres de souscription sont ouverts dans les honorables maisons ci-après désignées, en faveur des malheureuses victimes de la guerre en France, et particulièrement pour les Alsaciens et Lorrains qui préfèrent l'émigration à l'annexion.

Toutes les personnes qui s'intéressent à cette grande œuvre d'humanité, et à la prospérité de la Louisiane, sont priées d'accélérer leur souscription (qui est volontaire), afin que notre Etat ne soit pas trop devancé par les Etats voisins, d'autant plus que la Louisiane est une ancienne province de la France.

Les habitants sont également priés de venir s'entendre avec nous, pour le genre de travailleurs qu'il leur faut, et les familles qu'ils sont disposés à employer, afin que l'on puisse les diriger plus sûrement, avant le départ de nos agents pour l'Europe, qui aura lieu au courant.

Voici les premiers souscripteurs ci-dessus, dont une liste sera publiée, avec les noms, des donateurs et le montant des souscriptions.

Dans peu de jours, commencera une collection de livres du pays. Les collecteurs porteront un certificat revêtu des signatures des Directeurs, et le sceau de M. Jules Mossy, bot. public.

Livres de souscriptions ouverts chez M. Henri P. Davy & Co, No 61, rue Carondelet; C. H. Shaw, No 12, même rue; Jules Mossy, Court Gallier, No 8, rue Carondelet; A. A. Mouton, No [illegible], rue Commune; E. K. Converse & Co, No 54, rue Carondelet; A. Walsh, No 31, rue Conti; Jean O'Connell, coin Nouvelle-Levée et Douane; Bureau de l'Avenir, bureau de l'Abeille et bureau de la Renaissance.

La direction de la Société est sous la présidence de [illegible].

T. ANFRAY & CO.

La Vérité.

MR. RAMON PLATAS a l'honneur d'annoncer, à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un NOUVEAU MAGASIN, sous le nom ci-dessus, pour la vente en détail des CIGARES, renseignes des rues Bourbon et St-Louis, où il aura constamment en mains un grand choix des meilleures marques de la Havane et du pays.

Cigares, pipes, tabac et tous autres articles pour fumeurs, au plus bas prix du marché.

RAMON PLATAS,

Coin Bourbon et St-Louis.

CHEMISES FRANÇAISES.

Diminution dans les prix,

—CHEZ—

LION & PINSARD,

151 et 153..RUE DU CANAL..151 et 153

(A côté de Holmes)

CHEMISES TOILE et COTON devants Toile, de toutes sortes.

J. LEVOIS & JAMISON.

128.........RUE DU CANAL.........128

NOUS faisons maintenant une grande réduction sur toutes les marchandises qui composent notre magnifique assortiment d'articles de fantaisie et courants. Nous pouvons offrir le mois prochain, des occasions très avantageuses dans les étoffes pour robes et les articles de fantaisie.

Nous avons en magasin un grand assortiment de lingerie, à et coton, pour dames et enfants, que nous offrons avec une réduction de 20 p. c. sur nos anciens prix.

Nous avons également un très bel assortiment de:

Mousseline Française des Indes, Nansouks, Jaconats et Batistes [illegible], que nous offrons à très bon marché.

Notre stock de linge de ménage et autres étoffes pour ameublement, se compose de:

Toile à draps de lit et à taies d'oreillers, irlandaise, écossaise et irlandaise.

Linge de table damassé diapré, et serviettes—courtepointes de Marseille, rideaux en dentelles, Nottingham, moustiquaires Bobinot, filets de lit et Jacquard.

Étoffes pour serviettes de toilette et serviettes de toutes qualités.

Nous avons aussi un assortiment complet de bas, chaussettes et articles de bonneterie de toutes fabriques, Français, Anglais et Allemands pour hommes, dames et enfants.

J. LEVOIS & JAMISON,

128, rue du Canal, entre les rues St Charles et Carondelet.

W. H. HENNING,

GROCER.

75.........Rue du Camp.........75

NOUVELLE-ORLÉANS.

A l'honneur d'informer les personnes qui préparent leurs résidences d'été dans les villes des bains, qu'il donnera une attention particulière à tous les ordres qu'il recevra. Son ASSORTIMENT de GROCERIES FINES et COMMUNES est frais, et compose tous les articles d'importation et du pays. Parmi ceux que nous venons de recevoir, nous mentionnerons les suivants:

Jambons de Westphalie.

Saucissons de Bologne.

Saucissons de Lyon.

Maquereaux frais à l'huile.

Anchois à l'huile.

Anchois sans arêtes, à l'huile.

Anchois salés.

Sardines aux tomates.

Sardines au beurre.

Conserves anglaises, de viandes et poissons.

Conserves américaines, de viandes et gibier.

Confitures et fruits anglais.

Cornichons anglais.

Sauces anglaises.

Biscuits anglais.

Olives d'Espagne en barrillets et bocaux.

Gingembre de Canton, qualité extra.

Conserves de Shakers.

Conserves de Baltimore.

Fruits en boîtes.

Fruits français au sirop.

Fruits français à l'eau-de-vie.

Huîtres et Poissons de Baltimore, en boîtes.

Pâtés français.

—De plus—

Un bel assortiment de Vins blancs et rouges de Brandenburg Frères.

Champagne Moët et Chandon.

Vins de Moselle.

Vieux vins du Rhin, Mousseux.

Bitters Angostura du Dr. Seigert.

Genièvre Old Tom.

Vieux Sherry, supérieur.

Eau-de-vie Pauliney, très vieille.

Whisky Rye impérial.

Ales et Porter anglais, des meilleures marques.

NOUVEAU GAZ.

Compagnie du Gaz portatif de la Nouvelle-Orléans.

Appareil pour le Gaz Hydrogène-Carboné.

PATENTES DE BUNSEN.

L'habitant de chaque maison faisant luimême son gaz.

L'APPAREIL à fabriquer le gaz le plus simple, le plus certain et le meilleur marché qui soit au monde.

—DE PLUS—

Balances de Fairbanks, et Bascules pour peser le coton et le sucre.

Machines à vendre par

W. E. BOWMAN, agent.

25 rue du Camp.—N. Orléans

Vins! Vins! Vins!

200 B'ques VIN Bordeaux, ordinaire et fin.

100 caisses do do do

COGNAC, PORTO, SHERRY, VERMOUTH, etc.

—Aussi—

200 caisses SAVON Extra Olive,

100 do CHANDELLES, [illegible]

200 tierçons et Bags SAINDOUX.

A vendre par BERCIER & REINE,

48 et 50, Vieille-Levée.

Vins! Vins!

ATTENDU par les navires RUTH, VILLE DE ST-LO et AFRICAINE, de Bordeaux, à vendre sur débarquement:

200 barriques VIN ROUGE

100 do VIN BLANC.

Par QUEYROUZE & BOIS, 21me store, Encoignure Vieille-Levée et Bienville.

Bois de construction, Bois de navires, &c.

UN grand choix de Bois de construction, Bois, etc., savoir:

Cyprès, Pin jaune,
Chêne, Pin blanc,
Frêne, Peuplier,
Chêne, Tulipier,
Copalme, Noyer,
Érable

Lattes, Bardeaux, Mérins à boucauts et à tierçons. Rames de toute longueur.

Un grand assortiment de bois de navires—chêne, cyprès et pin, courbes de chêne et de cyprès.

S'adresser à POGHAN SAW MILL, Au coin des rues Bordeaux et Water, Sixième District.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

156.........CANAL.........156

(Incorporée le 15 mars 1866)

—OFFICIERS:—

L. F. GENERES, Président.

THOS. A. ADAMS, 1er vice-président.

THOS. ALLEN CLARKE, 2e vice-président.

CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président.

SAM. JONES, Jr., trésorier.

—Directeurs—

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thos. A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Charles J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêt de 6 p. c. sur les dépôts

LE Dr. E. BERJOT

A transféré son office rue Dauphine, No 204, entre Ursulines et Hôpital.

Traitement spécial des maladies des dames.

Consultations, de 7 à 8 heures A. M., et de 12 à 2 heures P. M.

Avis.

A PARTIR de ce jour, M. GEORGE H. BEHN est investi de notre procuration générale, tout pouvoir donné antérieurement étant révoqué par le présent.

CH'S KOHOLD & CO.

Nlle-Orléans, 1er mai 1871.

Demande de Barbier.

ON demande un bon BARBIER chez M. J. B. RICARD, No 157 de la rue de Chartres, près Ste-Anne.

Demande de Travailleurs.

ON demande des travailleurs pour la Compagnie de Gouttières et de Mines de Calcasieu—S'adresser, aux bureaux de la Compagnie, No 19 de la rue Carondelet.

ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 29 avril 1871.

Demande de Cordonniers.

20 CORDONNIERS pour chaussures de Dames trouveront de l'emploi en s'adressant au No. 22 rue Vieille-Levée, au premier étage.

Demande de Blanchisseuse et de Cuisinière.

UNE Blanchisseuse et une Cuisinière blanches trouveront, de suite, de l'emploi dans une famille composée de trois personnes, en s'adressant au 63 rue Clouet, 3me District.

Mme Docteur BONOMO,

AU No 22 de la rue Bourbon, se recommande comme médecin pour toutes les maladies de femmes et des enfants. Elle s'engage à guérir ses clientes de toutes les maladies qui proviennent du sang, telles que l'enflure des pieds et des jambes, les ulcères d'humeur de charbon, les rhumatismes, les maladies de la matrice. Elle guérit les enfants qui ont difficulté à les dents. Chambres réservées pour les dames. Bon traitement et prix modérés. Consultations de 1 à 4 heures de l'après-midi.

PROPRIÉTÉS A VENDRE ET A LOUER.

A vendre,

A bon marché, au comptant, une grocerie située dans un bon quartier du Deuxième District, faisant de bonnes affaires. Le loyer est très réduit.

Pour les détails, s'adresser à

PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

au No 45 du Passage de la Bourse.

Grocerie.

A vendre, pour changement d'affaires, une grocerie bien achalandée et ayant un grand assortiment de liqueurs du pays, située dans le Deuxième District. Pour les conditions, s'adresser à

F. LIMONGY,

Coin Bourbon et St-Pierre.

A Vendre,

UN FONDS de marchandises, complet et bien assorti, dans un bon magasin, situé dans une meilleure localité de l'Etat. Pour plus de détails, s'adresser à

WHITE, RICHARDS & CO.,

Au No 104 de la rue Poydras.

A LOUER A BAIL.

LA MAISON A DEUX ETAGES, No 33, rue Kerlérec, entre les rues Villeré et Marais.

S'adresser sur les lieux.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

128 et 182, rue Vieille-Levée, 128 et 182.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons, Toutes espèces de Candis à la crème, Toutes espèces de candis nougats, Candis clair, Candi amer (Horehound), Candi brûlé, Candi dur, Pastilles Gomme américaine, Pâtes de Jujube, Toutes espèces de Chocolats, Pralines, Bonbons fins;

En tout ce qui se rattache au CONFISEUR. MERES DE CONFISERIE. Toutes espèces de GATEAUX. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Un important assortiment d'Articles ETRANGERS, tels que

Sucre de fantaisie, Papillotes de toutes grandeurs, Papillotes de pâte de gomme, Papillotes or et argent, Toutes espèces de roses, Fleurs d'abondance, Vases de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE

NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS,

Seuls Agents.

Nos 128 et 182 de la rue Vieille-Levée.

OUVERTURE

—DU—

Grand Pavillon Denéchaud,

AU LAC PONTCHARTRAIN.

LE public apprendra avec plaisir que ce vaste et populaire café lieu rouvert DIMANCHE, 30 avril 1871. La célèbre musique de CHARLES JAEGER a été engagée et donnera, tous les jours, de 5 heures au départ du dernier train, ces Concerts si goûtés qui ont eu tant de vogue l'an dernier.

Les Directeurs d'écoles du dimanche et les personnes organisant des pique-nique auront avantage à se réunir au Pavillon, à cause de la magnificence du site et des conveniences qu'elles trouveront.

Un grand BAL sera tous les SAMEDIS. Il commencera après le départ du train de 8 heures et continuera toute la nuit. Une locomotive spéciale partira à minuit [illegible].

Le Pavillon et l'Hôtel Washington étant sous la même direction, on pourra commander à l'avance des repas, lunchs et dîners [illegible].

La Buvette est garnie de Vins de choix et de Liqueurs fines.

PATISSERIES et CREMES de première qualité.

Prix modérés.

DENECHAUD & SARTOUX, Propriétaires.

AVIS.

UN monsieur seul, désire trouver dans une respectable famille française qui n'aurait que peu ou point de pensionnaires, une chambre garnie et la pension. Un monsieur accepterait que l'on voulût bien le recevoir. On demande que la table soit soignée, comme on prie d'indiquer les conditions.

S'adresser à A. W. Lock box No 368.

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de

LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE.

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS.

Qui ont remporté les prix.

HENRY TRICOU. EUGENE BOISSEAU

TRICOU & BOISSEAU

88 - - Common St. - - 88

ONT toujours en mains un GRAND ASSORTIMENT de—

CHAPEAUX feutre et laine, pour hommes et enfants,

CHAPEAUX paille et Canotiers,

CHAPEAUX pour femmes et enfants.

Bon à Savoir.

QUE le public et surtout les dames le sachent. Si l'on veut prendre d'excellent SODA, frais et pétillant, à 5 cents le verre, ou une Crème délicieuse, aucune, qu'on aille chez

D. LOPEZ,

162, rue du Canal.

Chaux, Briques à feu, Engrais, &c.

3,000 barils CHAUX de l'Est, en débarquement.

100,000 BRIQUES anglaises et américaines, réfractaires et en magasin.

ENGRAIS de toutes espèces.

[illegible] barils CIMENT et PLATRE.

[illegible] CHAUX de l'Ouest et Cliff.

Les soussignés se chargent de livrer la chaux directement des fours à un point quelconque de la ville ou des environs de la ville.

Foin, Goudron, Résine, Térébenthine, Étoupe, etc.

BRIDGE & SON,

au No 126 de la rue Gravier.

Livres de droit.

VENANT d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT des dernières éditions. Les avocats feront bien de venir examiner ces ouvrages.

S. F. SISKRON,

No 26, Commercial Place.

J. CADILLON,

Importateur de Vins, Liqueurs, &c

No. 8 RUE BIENVILLE,

ENTRE VIEILLE-LEVÉE ET LEVÉE.

Vermouth d'Italie.

300 CAISSES VERMOUTH D'ITALIE, de qualité supérieure,

MARTINI SOLA & CO,

A vendre, à aussi bas prix que les meilleurs Vermouths offerts sur ce marché, par

PINI & BASSETTI,

70, rue Pakon, près Poydras.

EAUX-DE-VIE

—DE—

"La Grande Marque"

—DE—

COGNAC

(à l'entrepôt et à l'acquitté)

A vendre par BERCIER & REINE,

48 et 50, Vieille-Levée.

Redmond B. Mannion,

20.........Rue Carondelet.........20

EMET des Lettres de crédit pour voyageurs sur MM. N. M. ROTHSCHILD & SONS, Londres, DE ROTHSCHILD FRÈRES, Paris, S. M. DE ROTHSCHILD, Vienne, M. A. DE ROTHSCHILD & SONS, Francfort,

Et tous leurs correspondants.

Fabrique d'Engrais et Laboratoire DE STERN.

POUR économiser la main d'œuvre et avoir de récoltes abondantes,

Employez

LES CÉLÈBRES ENGRAIS,

Le Superphosphate, d'os

OU

L'OS pulvérisé de

STERN,

GUANO SUPERPHOSPHATE,

Fabriqués par LOUIS STERN & Co, à la Nouvelle-Orléans (Louisiane).

Fabrique dans la rue des [illegible], près le Canal Marigny.

Bureau, No 14 de la rue de Chartres.

On y trouvera constamment de notre animal de tous les degrés, de [illegible].

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS [illegible] [illegible]

R. D. GUILLOTT.

Les demandes d'achat, ou propositions qui les [illegible]

Coin rue de l'Union, [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 MAI—CLASSE No 104.

1	38	49	5	51	46	26	36	45	41	37	4	31

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salles de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co,

Concessionnaires.

Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans.

En témoignage, nous apposons notre signature à Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 2 avril 1871

H. PERALTA,

ADAM GIFFEN,

Commissaires.

Billets pour tous les tirages Loteries.

Avis aux Consignataires.

Bureau du Fret du Chemin de Fer de la Nelle-Orléans, Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1871.

LE fret de coton et autres marchandises arrivant par la voie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord, sera délivré à la gare du chemin de fer Pontchartrain.—Les Presses à cotons sont priées de recevoir le coton dans un délai de douze (12) heures après le moment où il sera déchargé.

EDWARD A. BURK,

Agent pour le fret.

G. LAVIE,

122.... rue du Canal.... 122

Entre St-Charles et Carondelet,

NOUVELLE-ORLÉANS.

LINGERIE D'HOMMES

—ET—

Articles Riches de Fantaisie.

CHEMISES CHARVET!

CHEMISES CHARVET!

CHEMISES CHARVET!

Le plus Grand et le plus Beau Stock importé au Sud!

Vient de recevoir, de Paris, 200 douzaines Chemises Toile et Devants Toile, ainsi qu'un Grand Assortiment de Faux Cols, Cravates, etc, etc, etc, qu'il offre au public à un bas prix, et sera à des prix très réduits.

SAISON D'ÉTÉ

Vêtements à bon marché.

LEON GODCHAUX,

[illegible]...RUE DU CANAL...[illegible]

Et Nos 212, 213 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

LINGE DE DESSOUS,

CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir au public des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux faits par les meilleurs tailleurs.

NOTA BENE—Nous n'employons dans nos ateliers que d'excellents ouvriers et nos coupeurs sont tous de premier ordre.

AU PUBLIC.

L'Acte No 32 de l'Assemblée Générale autorise la Compagnie Sanitaire et de Fertilisation de la Nlle-Orléans à percevoir UNE PIASTRE par tonne d'ordures pour fournir les matières désinfectantes et enlever les ordures.

Le Conseil de Direction, estimant que la Compagnie sera encore amplement rémunérée par un prix réduit, et voulant encourager l'adoption d'un système de commodités à terre sèche, et mettre celui-ci à la portée de tous, a établi la réduction suivante pour le lot. En conséquence, elle a établi le tarif suivant:

Pour changer une caisse	10 cents
Cinq tickets	$0 50
Dix "	1 00
Vingt "	2 00

Chaque ticket est valable pour le changement d'une caisse.

Bureau de la Compagnie Sanitaire et de Fertilisation de la Nouvelle-Orléans,

No. 12 rue de l'Union

Nouveau Magasin

—DE—

QUINCAILLERIE,

239, Rue Vieille-Levée, 239,

ENTRE LES DEUX MARCHÉS.

Les entrepreneurs et ouvriers sont invités à examiner le STOCK parfaitement ASSORTI de ce magasin qui se compose des articles suivants:

PENTURES, COUPLETS, SERRURES, VIS, CROCHETS, CLOUS, CADENAS, LIMES, SCIES et RONCES, EQUERRES, CISEAUX à charpentier et menuisiers, HACHES, CASSE-TETES, VRILLES, TARRIERES, SOUFFLETS de forge, ENCLUMES, MEULES et MORTUBES.

—Aussi—

FOURNITURES de ménage et BATTERIES DE CUISINE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, &c., &c.

Le public est invité à examiner l'assortiment et à venir constater la MODICITÉ DES PRIX. Le magasin est sous la direction de M. O. SEICHNAYDRE, qui s'est fait avantageusement connaître dans la maison PIKE.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

46.........RUE ROYALE.........

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleures maisons françaises, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc, ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Prix très réduits.

Pianos, Pianos,

—ET—

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 ——— Rue Royale ——— 9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que:

FAIVRE, JELMINI, BORD,

avec leur système en fer, perfectionnés et indispensable pour la bonne tenue de l'accord.

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéras détachés, de musique pour piano, [illegible] flûtes, et autres instruments, méthodes, etc., etc.

Leur stock déjà complet vient d'être récemment augmenté d'un grand choix de nouveautés et de musique classique et religieuse, ainsi que d'un grand assortiment d'instruments à vent, à cordes, etc., des premières fabriques de Paris.

Le tout offert à des prix considérablement réduits.

Cow Peas! Cow Peas!!

3,000 BOISSEAUX,

A vendre par

TOULMIN & MARTIN,

Au Sud de la rue Natchez.

COW PEAS! COW PEAS!!

PREMIÈRE qualité de la Caroline du Nord.

A vendre par

WILKERSON & MURPHY,

47 rue Gravier.

Graine de Coton—Sacs à Graine de Coton.

LE soussigné est prêt à recevoir des commandes de sacs à graine de coton en quantités quelconques et achète de la graine de coton aux plus hauts prix du marché.

THOMAS P. MARRISON,

Bureau No 22 de la rue Natchez.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—MAI 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent. Les cas de décès ou d'absence des personnes dont les noms suivent, prière d'en aviser ce Consulat:

A—Anglar (Mme Vve), née Cieutat.

[illegible]

L—Lebeau Wm (Mme Vve) et enfants.

Lacroze Edouard Lucien.

P—Pujadi Eugène.

R—Rolin Augustine (Mme).

Rome Adolphe.

S—Soulié Bernard.

T—Thuet Ariste Louis.

Tumonas Simon.

La Chancellerie du Consulat de France, située rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours, excepté les dimanches, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.